

ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION BREGUIERES COLLETTES VAL FLEURI

Jeudi 18 Mai 2019 – Rapport Moral

Remerciements aux personnalités invitées :

- **Madame Laurence TRASTOUR- ISNART** députée de la Nation
- **Monsieur Louis NEGRE**, Maire de Cagnes sur mer, 1^{er} Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Azur

entouré de ses adjoints et conseillers municipaux :

- **Corinne GUIDON** Environnement – Propreté –Espaces verts – Protocole – Conseiller Métropolitain
- **Monsieur Patrick GUEVEL**, Adjoint au Maire, Aménagement de l'espace public .Excusé
- **Monsieur Hervé SPIELMANN**, Adjoint au Maire, Eau - Assainissement –Déchets - Val Fleuri- Mairie annexe, Conseiller Métropolitain
- **Monsieur Richard LEMAN**, Adjoint au Maire, Tourisme, Manifestations et vie associative
- **Madame Michèle SASSO**, Adjointe au Maire, Développement économique, Artisanat, Commerce
- **Monsieur Stéphane FOULCHER**, Conseiller Municipal, Comités de quartiers-Proximité
- **Madame SAVIO-SOULA** Ingénieur , **Métropole Nice Côte d'Azur**

1/3

Chantal Bontoux (Présidente) présente les membres du bureau Daniel Lafosse (vice-président), S.Attard (Vice-Présidente), D.Cuny (Vice-Présidente, J.Coulon (Secrétaire générale), Paulette Pillon (secrétaire générale adjointe) S.Karim (Trésorière), P.Riou (Trésorier adjoint).

ainsi que **les représentants du Conseil d'Administration**

- Lucien PIOVANI, Président d'honneur de l'ABCV.
- Marilou HECKER, représentante du quartier du Val Fleuri-Excusée

INTRODUCTION

L'ABCV (**A**ssociation **B**réguières **C**olletttes **V**al **F**leuri) est une association loi 1901, la plus ancienne de Cagnes-sur-Mer, créée et déclarée au Journal Officiel en Mai 1958. 60 ans en 2018 !

Ses objectifs : Défendre l'environnement et la qualité de vie des riverains.

- Pas d'action politique au niveau de l'association.
- Nécessité de travailler avec des commissions par sous quartier et par thèmes.
- Travail sur dossiers communs avec Association Pour la Réhabilitation du Vallon des vaux (Président A.Cazorla) et l'Association des Hautes Colletttes et 3 Todos (Présidente J.Cornelius).
- Partenariat pour les animations avec l'association CREONS ENSEMBLE présidée par Edith GALLIOT en liaison avec les commerçants du Val Fleuri.

Notre philosophie : Rester à l'écoute des riverains et privilégier les solutions de médiation.

Améliorer la convivialité et faire vivre la démocratie citoyenne.

Préserver notre environnement pour le transmettre aux générations futures.

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

1. Bilan des actions menées en 2018 et Bilan financier de l'exercice 2018
2. Présentation par la Métropole d'un diaporama sur les travaux réalisés dans nos quartiers
3. Questions-débat avec nos élus sur le thème « Projets, perspectives ».
4. Intervention du Président de l'Association des commerçants de cagnes sur mer

1- BILAN : Les principaux dossiers de 2018 traités ou en cours

L'ABCV intervient dans toutes les enquêtes publiques et appellent les riverains à consulter le PLUMétropolitain soumis à enquête publique jusqu'au 19 juin ; C'est très important car cela va fixer sur le long terme les règles de construction et d'utilisation des espaces verts.

Dans l'ensemble des quartiers, les riverains demandent que les voiries soient améliorées et adaptées pour ralentir la circulation. **ABCV intervient pour soutenir l'action des riverains et faciliter les relations avec les élus et services de la Métropole.**

1-1/ Travaux

Requalification de l'Avenue des Tuilières en liaison avec la Métropole et la Municipalité : quelles dates sont retenues pour terminer la seconde partie ?

- La portion du rondpoint Schuman à la rue Fragonnard est terminée avec les plantations.
- Reste en projet : ouvrir un barreau de liaison entre l'avenue Ziem et l'avenue des Tuilières (rue

Deconchy). Dans un premier temps, l'ABCV propose que cette rue soit aménagée pour les cyclistes et piétons. Un espace partagé et limité à 30km/heure.

Quartier des Bréguières

- Sécurisation des accès autour du Collège des Bréguières. **Reste à faire le chemin des Rosiers..**
- Avenue des Chênes : Une partie a été traitée ; Il est nécessaire de poursuivre.
- av des violettes :aménagements réalisés pour sécuriser les piétons et création de stationnements entre le val fleuri et le square Plagnol

Quartier des Collettes

- Dossier assainissement, partie supérieure du chemin des collettes : travaux réalisés
- Flux de circulation sur le chemin Renoir et le chemin des collettes **très déformé dans sa partie basse.**

Quartiers Maure et Gros Baux :

- Amélioration de la voirie chemin des gros Baux : mise en place de barrières de protection.
- Chemin de la Maure, ralentissement avec mise en place d'écluses.

Quartiers Val Fleuri, Campanette et Vallon des vaux :

- Amélioration du carrefour Pruniers/val fleuri.
- Terrains et constructions abusives au vallon des vaux : interventions auprès du Procureur de la République, du Préfet, et du Ministre de l'Ecologie.
- Utilisation nocturne abusive du micro-stade : les désordres continuent Malgré des travaux importants pour limiter les nuisances. De nouvelles dispositions seront prises avec deux portails d'accès.
- Projet immobilier : Le permis a été contesté et les hauteurs revues à la baisse. Le programme est en cours de construction.

1-2/ Equipements

- **Crèche du Val fleuri:** L'ABCV a obtenu la création d'une nouvelle structure dédiée à la petite enfance. **La crèche « Rose des vents Rose des sables » a été inaugurée en février 2018.**
- **Equipement culturel :** L'ABCV propose qu'un équipement public (ludothèque - bibliothèque ou antenne du conservatoire de musique) soit créé Av du val Fleuri (terrain disponible angle Val Fleuri Tuilières) et soit associé à des places de stationnement. La municipalité a bénéficié du don d'une importante parcelle de terrain et l'ABCV a sollicité le Maire pour que les membres du bureau soient associés à une commission d'étude de projet. **Le permis de construire a été accordé le 10 avril 2019 et le recours des tiers est ouvert jusqu'au 10 juin.**
- **Projet d'aménagement de l'espace autour de la Mairie Annexe** afin de créer un espace de partage et de convivialité en liaison avec le jardin d'enfants du Val Fleuri. (Animations et marché)

1-3/ Stationnement

Le stationnement dans le quartier est un souci majeur.

- Des arrêts-minute ont été créés pour les usagers des commerces.
- Il est impératif d'améliorer la rotation des véhicules et les études montrent que cela ne sera possible qu'avec la mise en place de stationnement payant que l'ABCV soutient.

1-4/Les animations de nos quartiers

- **Pot de rentrée de l'ABCV ouvert aux riverains.**
- **Exposition des artistes peignant de la bouche et du pied en octobre 2018.** L'ABCV ne reconduira pas cet évènement par contre d'autres expositions peuvent être mises en place.
- **Création du premier Salon du Vélo Electrique de Cagnes sur mer les 17&18 Mars 2018.** Accès gratuit pour les visiteurs et des exposants venant de plusieurs villes du département. 1300 visiteurs sur deux journées. Un succès ! Cette action se réalise en partenariat avec **INTERMARCHE** du Val Fleuri.
- **L'ABCV est associée au projet Spectacle Musical au Val Fleuri les 5 et 6 mai 2018.**

2 - Perspectives et projets d'action 2019

- Aménager l'espace autour de la Mairie annexe du Val Fleuri, créer une place qui pourra accueillir un marché, des animations...
- Projet de création d'un conservatoire au Val Fleuri
- Poursuite des travaux de requalification de l'avenue des Tuilières.
- Suivi des réaménagements de voirie et requalification du Val Fleuri.
- Améliorer les accès internet par la fibre.

Conclusion : Remerciements chaleureux aux membres du bureau sans lesquels rien ne serait possible.

Transmettre aux générations futures de nos quartiers, un environnement, qui ne sera pas dégradé, cela demande que chaque citoyen s'implique, participe à la vie de son quartier.

L'ABCV a fêté ses 60 ans. VENEZ PRENDRE LE RELAIS !

PARTICIPEZ et surtout lorsqu'il y a une enquête publique. L'ABCV a demandé qu'elle soit prolongée car les commissaires enquêteurs n'ont que quatre journées de réception du public.